VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AIACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mardi 31 Janvier à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 Janvier, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :
MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
MM. PARODIN, VITALI, Mme PERES, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, MM. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, MM. MARCANGELI, SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
M. GABRIELLI	à	M. VITALI
Mme PIMENOFF	à	M. LUCIANI
M. MARY	à	M. CASASOPRANA
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BASTELICA	à	M. AMIDEI
M. COMBARET	à	M. PANTALONI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. D'ORAZIO	à	Mme LUCIANI
Mme GUERRINI	à	M. MARCANGELI

Etaient absents :
M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Adjoints au Maire, Mme POLI, Mme JOLY, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUAULT, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 31 Janvier 2012	Délibération N°2012 / 20

Financement du Fonds Social Européen. Action du PLIE.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le PLIE a la possibilité de demander le soutien du FSE pour des opérations spécifiques d'animation et d'accompagnement telles que, par exemple, le suivi de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics, ou encore l'organisation d'évènements en direction des demandeurs d'emploi et des jeunes.

C'est ainsi que, **pour la 7ème année consécutive, le PLIE de la ville d'Ajaccio organisera l'opération les « 7 métiers de mon territoire ».**
La nouvelle formule de l'opération de mettre en évidence des filières de métiers, a connu un grand succès en 2011. La Ville d'Ajaccio a développé un réseau de partenaires pour faciliter les relations et encourager les échanges entre les entreprises, les OPCA, les centres de formation, les institutions et organismes en lien avec l'emploi et le public : jeunes et demandeurs d'emploi.
Pour l'édition 2011, trois filières étaient à l'honneur: la filière bois, la filière tourisme et la filière transport logistique.
Les trois journées de rencontres organisées en fin d'année, ont été le résultat d'un travail qui est mené tout au long de l'année avec les partenaires afin d'apporter des réponses concrètes pour le développement durable du territoire.

La mobilisation des entreprises et institutions autour de cette initiative a montré la richesse et le dynamisme de ces filières. Des moyens existent et ne demandent qu'à être mobilisés pour que des jeunes et demandeurs d'emplois accèdent à des formations qui leurs permettront d'avoir les qualifications requises pour postuler à des emplois qui font l'objet de recrutements.
Il s'agit donc pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la Ville d'Ajaccio de mettre en synergie l'ensemble des ressources locales:

- pour optimiser le développement des entreprises en favorisant les rencontres interprofessionnelles

- pour encourager le dialogue entre organismes de formation et entreprises afin que la qualification de la main d'œuvre soit en adéquation avec l'évolution des métiers et les réalités des entreprises

- pour créer des passerelles entre les institutions détentrices de moyens parfois méconnus par les entreprises

- pour offrir aux jeunes et aux demandeurs d'emploi l'opportunité de découvrir des entreprises, des hommes et des métiers qui leur permettront d'élaborer et de conforter leur choix d'orientation professionnelle, leur projet de formation et d'emploi

Pour l'édition 2012, 3 filières ont été identifiées avec les partenaires du PLIE dont, en particulier la Chambre de Métiers de la Corse du Sud :

- Promotion des métiers du multimédia, de l'électrodomestique et de la fibre optique en Corse
- Promotion des métiers du nautisme (construction et déconstruction)
- Promotion des métiers de l'agro-alimentaire

Par ailleurs, le PLIE est chargé de la **mise en oeuvre généralisée de la clause d'insertion sociale à l'ensemble des marchés publics de la ville** afin de favoriser la découverte des métiers par des publics en difficulté et leur insertion professionnelle sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ces deux actions du PLIE « 7 Métiers de mon Territoire » et « clause d'insertion sociale » sont évaluées, globalement à 92 268 € en 2012 et 93 297 € en 2013. Elles devraient concerner, en suivi toute l'année, une trentaine de participants du PLIE pour lesquels une solution pérenne vers l'emploi sera recherchée et entre 150 à 200 personnes pour la manifestation 7 Métiers proprement dite. Elles relèvent bien des actions susceptibles d'être financées par le Fonds Social Européen, dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE, axe 3 : « renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations » à hauteur de 50%, soit une participation financière attendue de 46 134 € en 2012 et 46 649 € en 2013, étant précisé que les crédits 2012 seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2012, fonction 90, chapitre 011.

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville de poursuivre une politique d'insertion par l'activité économique en mettant notamment en œuvre la clause d'insertion dans les marchés publics, plus particulièrement ceux concernant les marchés situés dans le secteur des Cannes – Salines mais également l'ensemble des marchés de la Ville et en mettant en avant des filières de métiers liés au développement durable et porteurs d'avenir pour les jeunes en recherche d'orientation professionnelle,
- que le dispositif PLIE est un des outils qui peut conforter cette politique,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- d'adopter le plan de financement des actions du PLIE d'animation et d'accompagnement telles que le suivi de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et l'organisation de l'opération « 7 Métiers de mon Territoire », ainsi qu'il suit, étant précisé que les crédits 2012 seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2012, fonction 90, chapitre 011 et que ces crédits ne sont pas mobilisés ni mobilisables en contrepartie d'une aide communautaire autre que celle relative à la présente opération.

Exercice budgétaire	Montant de l'action	Participation FSE 50%	Participation VILLE 50%
2012	**92 268 €**	**46 134 €**	**46 134 €**
2013	**93 297 €**	**46 649 €**	**46 648 €**
Total	**185 565 €**	**92 783 €**	**92 782 €**

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation du Fonds Social Européen (FSE) telle que définie ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Oui l'exposé de M. François PIERI, Adjoint délégué
Et après en avoir délibéré,

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l 'Etat.

Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville de poursuivre une politique d'insertion par l'activité économique en mettant notamment en œuvre la clause d'insertion dans les marchés publics, plus particulièrement ceux concernant les marchés situés dans le secteur des Cannes – Salines mais également l'ensemble des marchés de la Ville et en mettant en avant des filières de métiers liés au développement durable et porteurs d'avenir pour les jeunes en recherche d'orientation professionnelle,
- que le dispositif PLIE est un des outils qui peut conforter cette politique,
- l'avis favorable de la Commission Municipale du 27 janvier 2012.

ADOPTE
A l'unanimité des ses membres présents ou représentés

le plan de financement des actions du PLIE d'animation et d'accompagnement telles que le suivi de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et l'organisation de l'opération « 7 Métiers de mon Territoire », ainsi qu'il suit, étant précisé que les crédits 2012 seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2012, fonction 90, chapitre 011 et que ces crédits ne sont pas mobilisés ni mobilisables en contrepartie d'une aide communautaire autre que celle relative à la présente opération.

Exercice budgétaire	Montant de l'action	Participation FSE 50%	Participation VILLE 50%
2012	92 268 €	46 134 €	46 134 €
2013	93 297 €	46 649 €	46 648 €
Total	185 565 €	92 783 €	92 782 €

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE

à solliciter la participation du Fonds Social Européen (FSE) telle que définie ci-dessus.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....

Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

MAIRIE D'AJACCIO ★ CORSE du SUD ★

Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120131-2012_20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2012